



Siège national :
Cotonou, 5^{ème} Arrondissement
Quartier Avlékété, Carré 111
Tél. +229 91 112 929 · 06 BP. 1117 Cotonou
Email : moelebenin01@gmail.com
République du Bénin.

VERITE – REPARATION – RECONCILIATION **L'exemple inspirant du Président DIOMAYE FAYE**

Le tout nouveau chef de l'État sénégalais, par un acte inspirant, vient d'indiquer le chemin à suivre aux dirigeants du continent africain, notamment ceux du Bénin.

Il n'y a pas meilleure occasion que celle de ce mardi 7 mai 2024 pour adresser mon encouragement et mes chaleureuses félicitations au tout nouveau Président Sénégalais pour cette historique décision qu'il a prise à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres du 24 avril 2024 en faveur des victimes des événements de janvier 2021 à février 2024. Et pour cause, la journée de ce 7 mai marque la célébration de l'édition 2024 de la journée nationale de lutte contre la torture décrétée en 1994 par le Gouvernement du Président Nicephore Dieudonné SOGLO. Ceci en mémoire de Luc Togbadja, jeune étudiant militant de la jeunesse communiste du Bénin sauvagement torturé à mort au petit palais courant 1988. Cette journée a également pour but de :

- rappeler les conditions de vie des anciennes victimes laissées dans la précarité sans juste et équitable indemnisation;
- sensibiliser les pouvoirs publics sur l'interdiction par les instruments juridiques internationaux du recours à la torture pour contraindre le citoyen à faire ou ne pas faire quelque chose.

Depuis ce temps, les anciennes victimes ou leurs ayant-droit manifestent à l'occasion de cette journée pour commémorer leurs martyrs que sont Luc TOGBADJA, Rémi Akpokpo GLELE, Mama Yari MOUSSA, Kpomassi SÈGLA, Boniface SUATINKI et les héros victimes de la torture encore vivants dont Maître Aboubakar BAPARAPE est le symbole.

C'est donc avec grande satisfaction, que nous avons appris au Mouvement des Élités Engagées pour l'Émancipation du Bénin (MOELE BENIN), la décision prise en Conseil des Ministres ce mercredi 24 avril 2024 par le Président Sénégalais, de mettre en place une commission d'indemnisation des victimes des événements de janvier 2021 à février 2024.

Selon le compte-rendu du Conseil des Ministres sénégalais, il sera notamment question d'identifier les victimes et de procéder à l'évaluation des préjudices subis ainsi qu'à la prise en charge effective des blessés en cours de traitement. Cette décision est un acte fort de réconciliation nationale, et dénote de l'intérêt marqué par le nouveau président sénégalais pour la solidification du tissu national.

MOELE BENIN se réjouit de cette occurrence et saisit cette occasion pour adresser ses chaleureuses félicitations et encouragements au Président Bassirou DIOMAYE FAYE, pour sa clairvoyance politique.

En effet, lorsqu'on accède à la magistrature suprême dans un pays qui a traversé des crises politiques et institutionnelles majeures, comme ce fut le cas au Sénégal récemment, œuvrer pour colmater les brèches nées des querelles politiques, pour souder les fractures

sociétales est un devoir républicain. Et tout jeune qu'il est, le Président Bassirou DIOMAYE FAYE a su prendre très vite ses marques d'hommes d'État. Comme quoi, aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. Et ce faisant, il se pose en modèle.

Vérité - réparation - réconciliation

Vérité - réparation - réconciliation. Je puis affirmer sans risque de me tromper, que ce triptyque est ce qui a fait le plus défaut au Bénin au sortir de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation. Un faux pas qui marque de son empreinte déstabilisatrice notre cheminement politique et institutionnel depuis 1990, et nous conduit de crise en crise jusqu'à ce jour. Était-ce parce que le pouvoir n'avait pas été alors remis à l'un des vrais combattants qui avaient fait plier par leur lutte le régime militaro-marxiste du PRPB ? C'est une question qui mérite d'être traitée par nos intellectuels, nos universitaires et/ou chercheurs.

Il est cependant encore possible de rectifier le tir. Car, notre marche vers l'édification d'une Nation, est tributaire de la réparation des préjudices du passé, significative de justice pour tous. Une priorité de premier ordre, voire un préalable, si tant est-il que nous ambitionnons d'aller d'un pas assuré plus loin.

Pour MOELE BENIN, il s'agit d'une vertu à cultiver, d'un point fondamental en lequel notre conviction reste fortement attachée.

C'est prenant conscience du non règlement de ce préalable depuis 1990, que le parti MOELE BENIN a, dans son offre de législature intitulée « Osons l'inclusion pour un Bénin inclusif » et rendue publique dans le cadre des élections législatives du 8 janvier 2023, accordé une place de choix à cette problématique essentielle. Car, pour MOELE BENIN, il faut impérativement :

- rendre justice à tous les anciens détenus politiques et à toutes les victimes de la répression du régime militaro-marxiste de l'ex Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB) ou leurs ayants-droits ;
- et instituer un cadre de témoignages et de reconnaissance à tous nos combattants et gloires d'hier.

Fort de ceci, notre parti accueille cette noble décision du Combattant Bassirou DIOMAYE FAYE plébiscité Président de la République du Sénégal comme une espérance. Espérance d'une aube nouvelle pour notre continent et pour nos pays demeurés divisés parce que les dirigeants n'ont jamais suffisamment su prendre toute la mesure de leur responsabilité historique, à cultiver l'unité nationale, la justice et la paix, en tenant grand compte du passé et de l'environnement qui a généré leur accession au pouvoir.

Par son acte révolutionnaire, le Président Bassirou DIOMAYE FAYE indique ainsi le chemin à tout un continent, et nous croyons qu'il l'indique particulièrement à tous les dirigeants qui ont manqué d'œuvrer en faveur du rassemblement et de la concorde nationale.

Le Bénin a inauguré une nouvelle ère d'unité et de consensus national de par son génie exprimé à la Conférence Nationale des forces vives de la Nation de février 1990. Mais il a manqué d'honorer une démarche plus que sacrée, pour les Béninois, en ne sacrifiant pas au rituel « *vɔsísá* », ô combien déterminant.

MOELE BENIN voudrait par la présente réitérer à toute la classe politique béninoise, son appel patriotique à enfin procéder au rituel sacrificiel « *vɔsísá* », véritable symbole aux dimensions spirituelles incontestables, afin d'exorciser les démons de la division qui

hantent toujours notre marche vers l'unité nationale. Unité sans laquelle le développement intégral et durable est utopique.

MOELE BENIN reste convaincu que, sans ce « v sísá », nous ne finirons jamais avec les crises politiques majeures dans notre pays. Et de cela, on ne rendrait personne coupable, fût-il Président de la République ou membre de quelque institution de la République.

Cotonou, le 7 Mai 2024

Jacques O.H.S. AYADJI
Président de MOELE-BENIN